



CONSEIL REPRÉSENTATIF DES INSTITUTIONS JUIVES DE FRANCE

Communiqué

11 mai 2021

Roquettes contre les populations civiles en Israël

Le CRIF exprime sa pleine et entière solidarité au peuple israélien soumis depuis 48 heures à un bombardement massif et constant des terroristes du Hamas.

Israël, comme tout Etat confronté à ce type d'agression meurtrière, est en droit de se défendre et d'agir pour protéger sa population.

Le CRIF appelle la France et la communauté internationale à condamner avec fermeté le Hamas qui a choisi délibérément de provoquer un chaos dont les premières victimes sont hélas civiles.

Le Crif adresse ses condoléances aux familles des victimes d'Ashkelon et ses vœux de prompt rétablissement aux blessés.

Le Crif demande aux autorités françaises de veiller à ce que les manifestations prévues en France samedi prochain ne se transforment en un déferlement de haine et de violence anti juive comme ce fut le cas en 2014.

Contacts presse

Robert Ejnes
Directeur exécutif
+33 6 75 52 90 28
robert.ejnes@crif.org

Véronique Harari
Relations publiques et presse
+33 6 22 95 26 26
veronique.harari@crif.org